



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



TOME XV.

PREMIÈRE PARTIE.



BEAUVAIS,

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1892.

LATTAINVILLE.

—

ÉGLISE.

CLXIV.

*Pierre tombale de la femme d'Henry Thomas,
sieur de Lattainville (1676).*

Dalle en pierre à l'entrée du chœur. Longueur : 2 m. ; largeur :

1 m. 10. La partie inférieure a été coupée. L'épithaphe se déroule autour de la pierre, dont le centre est occupé par un cercle ornemental garni extérieurement de quatre espèces de fleurons circulaires. A la partie supérieure se voient l'écu des Thomas (1), soutenu par deux cigognes, et celui de la défunte, entouré d'une cordelière (2). Ces deux écus, l'un et l'autre de forme ordinaire

(1) Cet écu, effacé, laisse voir néanmoins très distinctement un sautoir avec un écusson en cœur, ce qui rappelle les armoiries de la famille Le Bret (*d'or au sautoir de gueules chargé en cœur d'un écusson surchargé d'un lion issant de sable, lampassé de gueules, le sautoir cantonné de quatre merlettes de sable*), bien plutôt que celles des Thomas, telles qu'elles apparaissent en plusieurs endroits du registre ou *matheloge* de la confrérie de l'Assomption de Gisors (Arch. de l'église de Gisors). Quelques membres de la famille s'y sont fait peindre des armoiries très compliquées qui peuvent se décrire ainsi : *Ecartelé, aux 1^{er} et 4^e d'argent à la bande faillie à senestre d'azur, accostée en chef d'une tête de Maure de sable, posée de profil, bandée et tortillée d'argent; aux 2^e et 3^e de gueules à trois mains d'or tenant chacune un sabre d'argent, posées 2 et 1; sur le tout, d'azur à la bande d'or chargée de trois boucles de gueules et accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe*. L'écu familial semblerait être celui placé en cœur. On ne le rencontre cependant jamais isolément, tandis que le matheloge de la confrérie montre très souvent les armoiries des Thomas formées uniquement de l'écu qui constitue les premier et quatrième quartiers de l'écartelé, et nous n'hésitons pas à considérer cet écu comme l'écu patronymique. L'écu en cœur de Lattainville nous confirme lui-même dans cette opinion, car, en l'examinant longuement, on finit par y reconnaître la bande faillie et la tête de Maure. Mais comment expliquer le sautoir ? Il y a là un problème que nous renouçons à éclaircir.

(2) *De... à la herse de..., chargée sur ses traverses de six corbeaux de..., posés 1, 2 et 3*. Les émaux ne sont pas indiqués. Notons la présence de la cordelière autour de l'écu d'une femme décédée avant son mari : la cordelière n'était donc pas le symbole parlant (et singulièrement irrévérencieux) de la viduité, comme le prétendent certains héraldistes. Il faut lire à ce sujet les lumineux commentaires de M. Chaubouillet (Discours prononcé devant la Société des Antiquaires de Normandie le 16 décembre 1886, et publié dans le *Bulletin* de cette Société, t. XIV; cf. p. 228-249. Tirage à part (Caen, Delesques, 1888); cf. p. 56-77.)

sont surmontés chacun, abusivement, d'une couronne comtale. Au bas, quatre os croisés deux à deux (1).

Voici ce qui est encore lisible de l'inscription :

D'un côté :

FEMME · DE · MESSIRE · HENRY · THOMAS · CHEVALIER · [SEIG]NEVR · DE ·
LATAINVILLE · [CAPITAI]NE · A

De l'autre :

PRIEZ · P. 1676 (2).

Henry Thomas, écuyer (et non chevalier), seigneur en partie de Lattainville, était fils de Nicolas Thomas, écuyer, sieur de Lattainville, contrôleur ordinaire de l'artillerie, qui prenait le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marie Le Clerc. Il fut baptisé à Gisors le 2 mai 1638 et eut pour parrain Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, seigneur de Varenguebec et de Neaufles, et pour marraine Françoise Le Tenneur, épouse de Guillaume de la Boissière, seigneur de Chambors. Nous le rencontrons tenant à son tour un enfant sur les fonts du baptême, à Gisors, le 26 avril 1666, avec la qualification de « capitaine au régiment de Sault ». Il s'agit, ainsi qu'a bien voulu nous l'assurer M. le comte de Marsy, du régiment d'infanterie de Sault-Créqui, devenu plus tard le régiment de Flandre.

Quant à sa femme, elle nous est complètement inconnue. Elle appartenait, selon toute probabilité, à une contrée éloignée du Vexin.

(1) Cette pierre a été reproduite dans la notice de M. Barré sur Lattainville (Beauvais, 1884. In-8), mais l'inscription n'a pas été copiée tout à fait exactement.

(2) Les actes de catholicité de la paroisse de Lattainville manquent pour l'année 1676. D'autre part, nous n'avons trouvé aucune trace de l'inhumation de la femme d'Henry Thomas dans ceux de l'année 1670, date qui avait été lue par M. Barré.

CLXV.

Cloche (1743).

Diamètre : 0 m. 80.

L'AN 1743 IAY ESTE NOMMEE MARIANE PAR M^{RE} LOVIS DE LIMOGÈS PRETRE
LICENTIE EN THEOLOGIE OFFICIAL CVRE DE CHAVMONT
& PAR M^{RE} MARIANE DE LA VIELVILLE ABBESSE DE GOMERFONTAINE ET
PATRONNE DE CE LIEVX (*sic*) & M^{RE} CHARLE LECORDIER CVRE DE CE LIEV
& CHARLE PELTIER MARGVILLIER & ANDRE SAINTARD RECEVEVR DE LA
TAINVILLE

Sur la panse, la marque de P. Charles Morel, premier du nom,
telle que nous l'avons vue sur la cloche de Jaméricourt
(n° CXLIV).
